

La vente du vin

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 16 juillet 2021

Mâcon – Université de Bourgogne, 9, rue de Flacé.

DUREE

1/2 journée de formation de 3 heures 30 : de 13 h 30 à 17 h

INTERVENANT

Nicolas Chaffurin,
EPLEFPA Mâcon-Davayé

PROGRAMME

- I. LE REGIME JURIDIQUE DE LA VENTE DE VIN
 - A. La vente en vrac
 - B. La vente à l'agrégé
 - C. La spécificité des primeurs

- II. LES FORMALITES LIEES A LA VENTE DU VIN
 - A. Les conditions douanières
 - B. La fiscalité relative à la vente de vin
 - C. La vente à l'export

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de droit rural

Mail : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon

Université de Bourgogne

9, rue de Flacé 71000 Mâcon

TARIFS

Coût de la formation : 150 € TTC